Commune de **BERTRANGE**

AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine SCHMIT
26 312 334

Il est porté à la connaissance du public que par l'arrêté portant le **n° 3A/2024/0245/174** du **22 février 2024** du Ministre du Travail, à savoir

l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BERTRANGE a été autorisée à exploiter un élévateur à fourches de la Marque MANITOU, type MT625HA, n° de construction MAN000001122486 à Bertrange.

Aux termes de l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 un recours contre l'arrêté d'autorisation susmentionné est ouvert à tous les intéressés devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté, sous peine de déchéance, dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision. L'appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou au tableau du tribunal d'arrondissement à Diekirch.

Bertrange, le 1er mars 2024

Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le soussigné, Bourgmestre de la commune de Bertrange, certifie que l'avis ci-dessus a été publié et affiché à partir de ce jour.

Bertrange, le 1er mars 2024

Commune de BERTRANGE

Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre

Georges FRANCK
Secrétaire

2 beim Schlass L-8058 Bertrange | B.P. 28 L-8005 Bertrange
Tél. 26 312-1 | Fax 26 312-555 | Fax Serv. Tech. 26 312-666
www.bertrange.lu
info@bertrange.lu